



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

LE 06 OCTOBRE 2014

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce sixième jour d'octobre de l'an deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
Mme Brigitte Brochu M. Guy Rhéaume
M. Robert Normand

formant quorum du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

Madame Gagné, maire, est présente à 19h15 pour expliquer le projet de règlement n° 425 afin de répondre aux personnes qui désirent s'exprimer.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du 2 septembre est adopté à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal quelques jours avant la présente session.

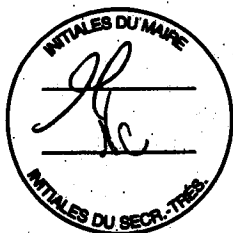
APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE SEPTEMBRE 2014

Secteur d'activités	Budget 2014	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	259 048 \$	12 212 \$	211 043 \$	48 005 \$
Sécurité publique	221 346 \$	58 673 \$	181 289 \$	40 057 \$
Transport routier	425 965 \$	41 810 \$	417 289 \$	8 676 \$
Hygiène du milieu	239 793 \$	36 422 \$	200 000 \$	39 793 \$
Industrie & Commerce	57 484 \$	1 298 \$	58 013 \$	-529 \$
Loisirs et culture	72 600 \$	4 447 \$	52 830 \$	19 770 \$
Frais de financement	108 352 \$	6 821 \$	78 101 \$	30 251 \$
Remb. en capital	390 171 \$	47 700 \$	242 500 \$	147 671 \$
Investissements prévus	182 041 \$	19 664 \$	158 700 \$	23 341 \$
Total dépenses	1 956 800 \$	229 047 \$	1 599 765 \$	357 035 \$
Revenus	1 956 800 \$		2 115 012 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ Réception d'un grief faisant suite à la mise à pied de M. Joël Lalonde. Il y est demandé sa réintégration au travail avec tous les avantages incluant les pertes monétaires avec intérêts, selon le code du travail.
- ↳ La Commission de protection du territoire agricole nous informe qu'elle suspend le traitement de notre dossier jusqu'au 20 octobre afin que nous leur fassions parvenir nos observations à l'égard du nouveau règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection déposé le 14 août 2014.
- ↳ Confirmation du député M. Spénard d'une subvention de 15 000\$ à laquelle s'ajoute un montant supplémentaire de 20 000\$ pour l'aide à l'amélioration du réseau routier



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

- ↳ Demande de l'école l'Étincelle pour une aide financière et barrage de la rue St-Pierre le jeudi 23 octobre prochain.
- ↳ Lettre des organismes pour reconsidérer le rangement des tables et chaises (*essai de deux mois/ laisser 12 tables et 48 chaises sur le plancher*)
- ↳ Prolongation du programme EcoRénov

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des dérogations mineures et permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de septembre.

119-10-2014 DEMANDE À LA CPTAQ / FERME CCN INC

ATTENDU QUE Ferme CCN inc. fait la demande pour exploitation d'une sablière-gravière et carrière sur le lot 4084089 ainsi que les lots 4795415 et 4795416 représentant le chemin d'accès, situé sur le rang St-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE la superficie visée par cette demande est de 12 000 mètres carrés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que la demande ne contrevient pas au règlement de zonage de la municipalité et qu'un certificat d'autorisation lui sera délivré dès la réception de cette autorisation ainsi que celle du Ministère de l'Environnement.

120-10-2014 ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ / CPTAQ

Dans le dossier de la demande d'exploitation du puits n° 3, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil confirme son engagement à dédommager l'entreprise agricole qui possède la terre dans la zone de restriction d'épandage et selon le rapport de M. Jocelyn Magnan, agronome.

121-10-2014 BUDGET MODIFIÉ DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que le conseil accepte la révision du budget 2014 de la Société d'habitation du Québec, qui porte la part municipale de 4 693\$ à 4 935\$. Cet ajustement est justifié par la hausse des frais de vérification comptable.

122-10-2014 EMPRUNT RÉTROCAVEUSE À ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt n° 387 concernant la rétrocaveuse (prêt 1) est à renouveler en octobre;

ATTENDU QUE le taux offert est à 4.56% et, qui se trouve un des taux les plus élevés dans le lot des prêts engagés par la municipalité;

ATTENDU QUE suite à la vente du camion Paystar, nous aurions les fonds nécessaires pour régler en totalité le prêt n° 387 et qu'avant 2017, échéance du prêt du Paystar, nous ne pouvons rembourser celui-ci en totalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que le prêt n° 1 engagé auprès de la Caisse de la Nouvelle-Beauce au montant de 49 950\$ concernant la rétrocaveuse soit remboursé intégralement.

-Que selon le pourcentage permis, un montant de 15 000\$ sur le capital du camion Paystar soit versé sur le prêt 6.

-Que les montants sont pris à même la vente du camion international 2008.

123-10-2014 DEMANDE DE COÛTS / PRODUITS PÉTROLIERS

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil demande des soumissions pour la fourniture et la livraison de mazout et de carburant diesel pour la saison 2014-2015. Un appel d'offres est préparé et sera acheminé aux fournisseurs ciblés.

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**



N° de résolution
ou annotation

**124-10-2014 ADOPTION DU 2^E PROJET DE RÈGLEMENT N° 425 – MODIFICATION
AU RÈGLEMENT N° 372 RELATIF AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le 2^e projet du règlement n° 425 soit et est accepté.

***Le registre des signatures est disponible jusqu'au 17 octobre 2014*

RECHERCHE EN EAU

Deux secteurs ciblés : limites près de la sucrerie et près du puits n° 3 / un rapport sera déposé dans la semaine du 14 octobre par les consultants hydrogéologues de Enviro puits.

OUVERTURE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Remis au mois prochain puisqu'une seule soumission a été déposée. Le montant demandé est plus élevée que le montant prévu.

125-10-2014 PLAN D'AMÉNAGEMENT DU LOCAL ESPACE JEUNESSE

ATTENDU QU'une subvention nous a été accordée par Forum Jeunesse Régional Chaudière Appalaches dans le but de donner une place à nos jeunes de 10 à 17 ans qui sont souvent oubliés dans la programmation d'activités municipales;

ATTENDU QUE dans ce projet, il est prévu de leur aménager un local fermé afin de leur permettre d'échanger et de réaliser leurs projets;

ATTENDU QU'un plan d'aménagement a été dessiné par Nancy Bilodeau, designer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que des soumissions soient demandées aux entrepreneurs du milieu pour les travaux d'aménagements du sous-sol du chalet des loisirs. Un devis est préparé et remis aux entrepreneurs ciblés.

DIVERS

- Cadenas au conteneur de la salle (vérifier le prix des conteneurs et auprès du fournisseur s'il serait d'accord à ce que le conteneur soit barré)

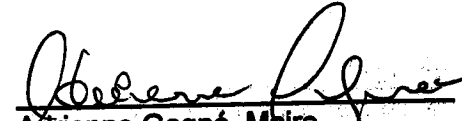
Période de questions


Le maire répond aux questions de l'assemblée.

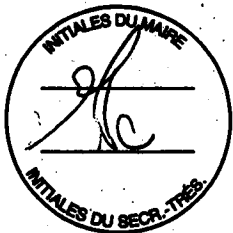
Je, soussignée, Nicole Chabot, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

126-10-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Brigitte Brochu, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h05.


Adrienne Gagné, Maire


Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière



1
Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

LE 21 OCTOBRE 2014

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

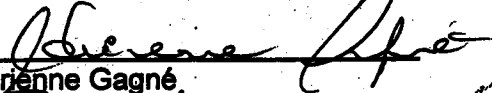
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce vingt-septième jour du mois d'août deux mil quatorze, à 20h00 à laquelle sont présents:

Le Maire: Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Robert Normand M. Guy Rhéaume
Mme Brigitte Brochu M. Emile Nadeau

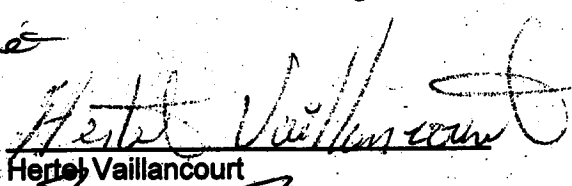
formant corps entier du conseil.

Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente

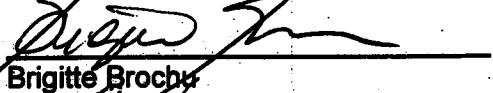
Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation et signent.


Adrienne Gagné

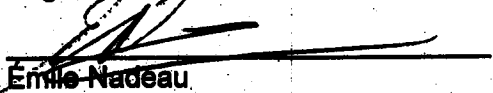

Pierre Trudel


Hertel Vaillancourt


Robert Normand


Brigitte Brochu


Guy Rhéaume


Emile Nadeau

¹²
127-10-2014 DEMANDE DE SOUMISSION POUR TRAVAUX DE CREUSAGE DE PUIITS

Sur la proposition de Pierre Trudel et résolu unanimement que des soumissions soient demandées auprès de foreurs afin de procéder aux travaux de creusage d'un nouveau puits.

¹²
128-10-2014 PROGRAMME D'ÉLIMINATION DES RACCORDEMENTS INVERSÉS

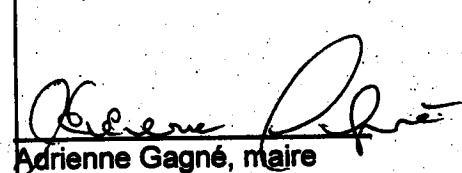
ATTENDU QUE suite à la fin des travaux d'infrastructures de la rue Robert et afin de bénéficier de l'aide promise du PIQM, il nous faut compléter le rapport de reddition de comptes au PIQM (programme d'infrastructures Québec municipal);

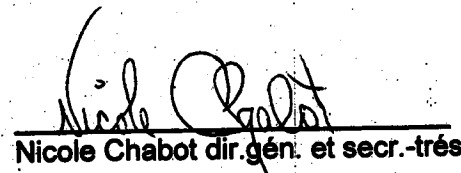
ATTENDU QUE pour acheminer la demande finale du PIQM, volet 1,5, il nous faut fournir un programme d'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales (visant principalement à rechercher et à éliminer les rejets d'eau usée dans la nature);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que WSP Canada inc soit mandaté afin de préparer ce plan d'actions pour un coût de 640\$ plus taxes.

¹²
129-10-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 21h10.


Adrienne Gagné, maire


Nicole Chabot dir.gén. et secr.-trés